

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 05 AVRIL 2022**

L'an deux mil vingt-deux le cinq avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de **M. Michel LOUP, Maire**.

Date de convocation : 30 mars 2022

Nombre de membres en exercice : 18

Étaient présents : Bernabela Aguila, Christian Feix, Arlette Jacquot, Michel Loup, Patrick Martinez, Marie-Antoinette Mora, Maryline Privat, Nicolas Privat, Jacky Renouvier, Christophe Rezza, Eric Yvanez.

Procurations : Marie-Hélène Gautrand à Marie-Antoinette Mora.

Absents : Anthony Azzoug, Pierre Dardé, Sophie Deregnacourt, Fabrice Douchez, Patricia Fermin, Sandrine Huillet-Brax

Secrétaire de séance : Marie-Antoinette Mora

Délibération n° 202200022**Objet : FINANCES - Budget Primitif 2022 budget principal Commune**

M. le Maire présente le budget primitif 2022 du budget principal de la Commune détaillé dans les documents comptables joints qui se résument par section comme suit :

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	1.556.252,63 €	Dépenses	2.230.190,48 €
Recettes	1.556.252,63 €	Recettes	2.230.190,48 €

Soit un budget pour l'année 2022, avec reprise des résultats et intégration des restes à réaliser 2021, équilibré à hauteur de 3.786.443,11 € en recettes et dépenses.

M. le Maire propose au conseil de voter le budget chapitre par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement

M. le Maire demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

LE CONSEIL, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Contre : 0 - Absentions : 0 - Pour : 12

Où l'exposé du Maire et après avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-21 alinéa 1,

Vote et approuve chapitre par chapitre les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif 2022 du budget principal de la Commune.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Michel LOUP,
Maire de Valros



Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 034-213403256-20220405-202200022R-BF

Berger
Levrault

COMMUNE DE VALROS - 34 - Budget Communal M14-97 - BP 2022

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Valros, le 05/04/2022
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Valros, le 05/04/2022

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES : Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 30/03/2022

Les membres du Conseil Municipal,

Bernabela AGUILA	
Anthony AZZOUG	/
Pierre DARDE	/
Sophie DEREGNAUCOURT	/
Fabrice DOUCHEZ	/
Christian FEIX	
Patricia FERMIN	/
Marie-Hélène GAUTRAND Procuration à MA MORA	
Sandrine HUILLET-BRAX	/
Arlette JACQUOT	
Michel LOUP	
Patrick MARTINEZ	
Marie-Antoinette MORA	

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le 07/04/2022

BP

Berger
Levrault

2022

ID : 034-213403256-20220405-202200022R-BF

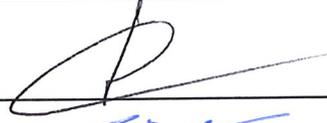
COMMUNE DE VALROS - 34 - Budget Communal M14-97

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Maryline PRIVAT	
Nicolas PRIVAT	
Jacky RENOUVIER	
Christophe REZZA	
Eric YVANEZ	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication.

Pour extrait certifié conforme,

Michel LOUP,
Maire

